

## ► Annexe I

---

### Déclaration liminaire du Directeur général à la 349<sup>e</sup> session du Conseil d'administration (lundi 30 octobre 2023)

Monsieur le Président du Conseil d'administration, Monsieur l'Ambassadeur Adejola,  
Madame la Vice-présidente employeuse, M<sup>me</sup> Renate Hornung-Draus,  
Madame la Vice-présidente travailleuse, M<sup>me</sup> Catelene Passchier,  
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'administration,  
Mesdames et Messieurs,

À mon tour, je vous souhaite la bienvenue à cette 349<sup>e</sup> session du Conseil d'administration du BIT.

Permettez-moi aussi d'ajouter ma voix à celles et ceux qui m'ont précédé pour souhaiter la bienvenue à Celeste Drake, Directrice générale adjointe, à Beate Andrees, Directrice régionale pour l'Europe et l'Asie centrale, et à Fanfan Rwanyindo Kayirangwa, Directrice régionale pour l'Afrique.

Mesdames et messieurs,

Depuis notre dernière rencontre en juin lors de la Conférence, malheureusement les crises et les défis n'ont cessé de se multiplier.

Le dernier en date est l'intensification – je dois dire – tragique du conflit en Israël et dans le territoire palestinien occupé.

Pour tout vous dire, mon cœur saigne.

Mon cœur saigne face à tant de souffrance humaine, et je voudrais exprimer ma plus profonde compassion à toutes les personnes touchées, directement ou indirectement.

Mon cœur saigne quand je constate que le droit à l'existence de tous les États de la région, à l'intérieur de frontières sûres et internationalement reconnues n'est toujours pas une réalité.

Mon cœur saigne quand je constate que soixante-quinze ans après sa création, l'État d'Israël ne peut toujours pas vivre en paix durable avec tous ses voisins et en sécurité.

Mon cœur saigne quand je constate que le peuple palestinien ne peut toujours pas jouir de ses droits légitimes et inaliénables.

Aucun d'entre nous ne saurait rester indifférent face à la perte brutale de tant de vies civiles depuis le 7 octobre.

Nous devons – et c'est un devoir absolu – joindre nos forces pour mettre un terme à ces terribles souffrances humaines.

Mesdames et messieurs,

Permettez-moi de citer Nelson Mandela qui, dans son livre *Long Walk to Freedom* disait, et je cite en anglais:

*No one is born hating another person because of the colour of his skin, or his background, or his religion. People must learn to hate, and if they can learn to hate, they can be taught to love, for love comes more naturally to the human heart than its opposite*<sup>1</sup>. Fin de citation

Mesdames et messieurs,

Dans ce contexte, l'OIT a le mandat de promouvoir la justice sociale qui seule peut jeter les bases d'une paix universelle et d'une paix durable. La maison du dialogue que nous sommes, l'OIT, peut et doit contribuer à cette paix universelle.

Le Bureau gère plusieurs programmes de promotion du travail décent dans la région. Grâce à son action, il vise à créer une base pour un développement pacifique qui bénéficiera à tous les peuples de la région.

Cela inclut le territoire palestinien occupé où le Bureau travaille depuis les Accords d'Oslo de 1993 pour promouvoir les droits au travail, améliorer l'emploi et étendre la protection sociale à toutes et à tous. Un nouveau programme par pays de promotion du travail décent a été convenu et signé avec les mandants en février de cette année.

Pour répondre aux récents développements, nous avons reprogrammé des ressources. Nous apportons actuellement une aide d'urgence afin de fournir un abri et d'autres secours aux travailleurs de Gaza temporairement en Cisjordanie et confrontés à des conditions de vie désastreuses. Et nous avons préparé un programme d'intervention d'urgence en trois phases comprenant la protection sociale, les compétences, l'emploi et la reprise des entreprises, surtout des PME.

Nous ferons tout notre possible pour poursuivre cet important travail.

Nous prenons également toutes les mesures possibles pour assurer la sûreté et la sécurité des membres de notre personnel dans la région. Le personnel du bureau de Jérusalem télétravaille. Nous sommes aussi en liaison constante avec notre collègue de Gaza qui, avec sa famille, a trouvé refuge dans les locaux de nos collègues de l'UNRWA.

Mesdames et messieurs,

Nous demeurons également pleinement solidaires avec toutes celles et tous ceux qui sont touchés par le conflit en Ukraine.

L'OIT est fermement résolue à accroître sa mobilisation de ressources afin de pouvoir répondre pleinement aux besoins de ses mandants ukrainiens. Et nous accélérons notre dialogue avec le gouvernement afin d'établir le premier bureau de l'OIT en Ukraine, et la directrice régionale y était encore il y a deux semaines.

L'OIT reste également solidaire avec toutes les autres populations touchées par les conflits, partout dans le monde, et nous continuons nos activités dans la mesure où les conditions de sécurité nous le permettent.

Mesdames, messieurs les membres du Conseil d'administration,

Dans ce contexte tragique, nous restons confrontés à une situation mondiale de l'emploi extrêmement grave. Comme nous l'annonçons au début janvier, la croissance mondiale de

---

<sup>1</sup> «Personne ne naît en haïssant une autre personne à cause de la couleur de sa peau, ou de son passé, ou de sa religion. Les gens doivent apprendre à haïr, et s'ils peuvent apprendre à haïr, on peut leur enseigner aussi à aimer, car l'amour naît plus naturellement dans le cœur de l'homme que son contraire.» Nelson Mandela, *Un long chemin vers la liberté*.

l'emploi en 2023 ne devrait être que de 1,0 pour cent, soit moins de la moitié du niveau observé en 2022.

Dans l'ensemble, les taux d'activité ne reviennent pas aux niveaux d'avant la pandémie. La faiblesse des conditions économiques affecte le retour des personnes sur le marché du travail. De plus en plus de travailleurs sont contraints d'accepter des emplois de moindre qualité, des emplois mal payés, des emplois dépourvus des droits fondamentaux au travail, sécurité d'emploi et de protection sociale. Cela aggrave les inégalités déjà accrues par les conséquences de la crise de la COVID-19, y compris les inégalités de genre. Les jeunes, en particulier, demeurent confrontés à des difficultés majeures.

La situation est particulièrement grave dans les pays à faible revenu, notamment ceux qui sont également aux prises avec un surendettement important.

Mais le tableau n'est pas entièrement sombre. L'OIT prévoit également que le nombre total de chômeurs dans le monde devrait diminuer d'environ un million en 2023. Et le nombre de personnes vivant dans une pauvreté extrême tout en ayant un emploi a continué à baisser depuis le pic de la crise de la COVID-19.

Toutefois, dans l'ensemble, il est clair que des mesures beaucoup plus énergiques sont nécessaires afin de garantir un travail décent.

Voilà qui m'amène à l'ordre du jour de la présente session du Conseil d'administration.

Bon nombre des questions que nous examinerons visent à apporter une réponse à cette situation grave et complexe.

Tout d'abord, permettez-moi d'évoquer les débats sur la Coalition mondiale pour la justice sociale.

En juin, dans le cadre de la Conférence, les trois groupes nous ont fait remonter des informations sur la Coalition. Nous leur sommes reconnaissants de leurs contributions et avons modifié nos propositions en conséquence.

En outre, nous avons organisé trois consultations de fond dont nous avons commencé à intégrer les résultats dans les modalités de gouvernance et les priorités de la Coalition mondiale. Ces résultats figurent dans le document qui vous est soumis à la présente session.

Nous attendons avec intérêt que vous nous communiquiez d'autres observations sur la Coalition.

Cela étant dit, permettez-moi d'insister sur le fait qu'il est de plus en plus urgent que la Coalition entame ses travaux. Il y a tant à faire, et son potentiel est immense.

De plus, la Coalition mondiale aidera le Bureau à compléter ses préparatifs en vue des sommets des Nations Unies particulièrement importants qui approchent, et dont nous discuterons cette semaine.

Je pense ici au Sommet de l'avenir, qui se tiendra en 2024, et au deuxième Sommet mondial pour le développement social, qui se tiendra en 2025, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Le mois dernier à New York, lors du Sommet sur les objectifs de développement durable auquel j'ai participé, j'ai eu l'occasion d'évoquer avec les dirigeants du monde entier la nécessité de renforcer les institutions publiques et d'adopter des politiques mieux coordonnées pour atteindre les objectifs de développement durable avant 2030. L'Accélérateur mondial pour

l'emploi et la protection sociale à l'appui de transitions justes jouera un rôle particulièrement important à cet égard.

J'ai également eu l'honneur de prendre la parole à l'occasion du lancement du partenariat États-Unis-Brésil pour les droits des travailleurs, aux côtés du Président américain Joe Biden et du Président brésilien Luiz Inácio Lula da Silva.

Enfin, j'ai pris part au Festival mondial de la citoyenneté, qui a été l'occasion de lancer la campagne de sensibilisation mondiale de l'OIT sur la nécessité de réduire les inégalités dans le domaine du travail.

Toutes ces manifestations nous ont permis d'attirer l'attention du public sur les priorités retenues par le Conseil d'administration pour la session en cours.

La présente session permettra aussi de donner suite à certaines discussions essentielles qui ont eu lieu en juin, pendant la Conférence.

Je pense par exemple aux commissions techniques, qui ont adopté des résolutions importantes sur les transitions justes et la protection des travailleurs, ainsi qu'une recommandation concernant les apprentissages de qualité.

Nous verrons comment le Bureau pourrait appliquer ces recommandations et ce que nous pourrions faire avec les mandats pour donner plus de poids et de visibilité aux questions soulevées.

Nous examinerons aussi plusieurs cas de pays portés à notre attention grâce aux mécanismes de traitement des plaintes prévus par la Constitution de l'OIT.

En ce qui concerne le Bélarus, par exemple, nous tâcherons de réfléchir aux moyens d'accroître l'efficacité des mesures adoptées par la Conférence, au titre de l'article 33 de la Constitution de l'OIT, pour que les droits fondamentaux des travailleurs soient davantage respectés dans ce pays.

Dans le cadre du suivi de la Conférence, un autre point à souligner concerne le programme et budget pour 2024-25. Les préparatifs de sa mise en œuvre vont bon train, et je peux vous assurer que le Bureau sera prêt à ouvrir ce chantier dès le premier jour du prochain exercice biennal.

Enfin, dans mon rapport au Conseil d'administration, je vous informe que depuis le dernier examen de la question, à la session de mars du Conseil d'administration, il n'y a malheureusement eu aucune nouvelle ratification de l'Instrument d'amendement à la Constitution de l'OIT, 1986.

Je saisis donc cette occasion pour renouveler mon engagement à travailler avec vous pour que l'Instrument d'amendement à la Constitution de l'OIT, 1986, entre en vigueur. Comme vous le savez, il suffit pour cela de trois ratifications supplémentaires émanant de pays Membres de l'OIT ayant l'importance industrielle la plus considérable.

Il ne vous aura pas échappé que, une fois la session ordinaire terminée, le Conseil d'administration tiendra deux sessions spéciales consacrées à d'importantes questions.

La première, qui se tiendra le 10 novembre, aura pour objet d'examiner la demande du groupe des travailleurs et de plusieurs gouvernements visant à ce que la question du droit de grève et les questions connexes soient soumises à l'appréciation de la Cour internationale de Justice, conformément à l'article 37.1 de notre Constitution.

La deuxième, qui aura lieu le 11 novembre, examinera quant à elle la proposition du groupe des employeurs, appuyée par un gouvernement, visant à négocier un protocole relatif au droit de grève à la prochaine session de la Conférence.

J'attends ces discussions avec intérêt, car j'espère qu'elles permettront de lever les incertitudes qui ont compliqué, et parfois même enrayé le fonctionnement de notre système de contrôle. De mes discussions avec certains d'entre vous, il ressort que vous êtes nombreux à partager cet espoir.

Comme je l'ai dit au début de mon allocution, la présente session du Conseil d'administration se tient dans un contexte de tensions géopolitiques alarmantes et de souffrances humaines dramatiques.

En pareilles circonstances, il est d'autant plus utile et nécessaire de pouvoir avancer sur des questions difficiles et sensibles que ces progrès sont véritablement de nature à améliorer les conditions de vie des citoyens ordinaires. Notre institution et son Conseil d'administration ont déjà montré qu'ils pouvaient le faire. Notre Organisation est connue pour les progrès qu'elle est capable de réaliser dans les moments les plus difficiles.

J'espère sincèrement que le Conseil d'administration saura tirer parti de ce bilan exceptionnel en faisant des compromis et en parvenant à un consensus sur les questions difficiles inscrites à l'ordre du jour de ces prochaines semaines.

Je vous remercie.